

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 juin 2016

Ségolène Royal donne de la visibilité à la filière solaire française

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a annoncé mardi 28 juin des mesures qui donnent de la visibilité à la filière solaire française sur l'activité des prochaines années :

- Lancement de deux nouveaux appels d'offres, l'un pour la réalisation de centrales photovoltaïques au sol pour 1 000 MW/an pendant 6 ans et l'autre pour la réalisation de centrales sur bâtiments pour 450 MW/an sur 3 ans
- Le renouvellement de l'appel d'offres « photovoltaïque avec stockage » dans les zones non-interconnectées, pour un volume total de 50 MW
- Le lancement prochain d'un appel d'offres pour le développement de l'autoconsommation sur les bâtiments industriels, tertiaires et agricoles

Ces mesures vont permettre de faire monter en puissance la filière solaire pour contribuer significativement à la transition énergétique du pays, avec une trajectoire de développement qui nous conduira à plus de 20 GW de photovoltaïque installés d'ici 2023.

« ENERPLAN est très satisfait que la ministre apporte de la visibilité sur le volume d'activité à réaliser ces prochaines années, pour l'électricité solaire de plus en plus compétitive au sol et sur bâtiment. L'appel d'offres pour les zones non-interconnectées va permettre de confirmer que le photovoltaïque avec stockage est devenu moins cher que l'électricité carbonée pour les consommateurs insulaires. L'appel d'offres sur l'autoconsommation va également permettre d'ouvrir un nouveau segment de marché pour le solaire sur bâtiment, alors que l'autoconsommation pour l'habitat et le petit tertiaire va prospérer ces prochaines années hors appel d'offres. Ainsi, le solaire de proximité pour répondre aux besoins électriques d'îlots urbains et de quartiers, va permettre de développer du photovoltaïque sur bâtiment au-delà des 450 MW/an prévus par l'appel d'offres », déclare Daniel Bour, président d'ENERPLAN syndicat des professionnels de l'énergie solaire.

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse :

Martine Lauseure (AGM communications)

Portable : 06 15 02 82 60 - Email : media@agmpresse.com / martine@lauseure.com